

LABEL F.F.F



Logo District











ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL













RÉUNION INFORMATIONS CLUBS

SAISON 2019 / 2020

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

- LE DISPOSITIF
- LA DEMARCHE DU LABEL LE CALENDRIER 19/20

- LES CRITÈRES D'ÉVALUATION
- PRÉSENTATION DE L'OUTIL :
 FOOT CLUBS PORTAIL
 BLEU
- LA VALORISATION

- LES CONTACTS
- QUESTIONS DIVERSES





PRÉSENTATIONS



LES ACCOMPAGNATEURS

C.T. Lydie CHARRIER CTR DAP Arnaud VAUCELLE CTR DAP







LE DISPOSITIF



Label FFF

LES 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX DES LABELS:

Renforcement du projet club

- Développement de la notion de projet au sein des clubs
- Démarche volontariste des clubs
- Label accessible à tous les clubs et groupements de clubs

Politique d'accompagnement des clubs

- Outil d'aide à la structuration (outil d'autodiagnostic et d'évaluation)
- Outil de valorisation (label qualité)

Label à 3 niveaux

- Label Jeunes FFF: Espoir /Excellence / Elite
- Label Ecole Féminine : Bronze / Argent / Or
- Label Jeunes Futsal : Espoir / Excellence / Elite

2 types de critères

- Label Jeunes FFF: Critères incontournables et Critères cumulables
- Label Ecole Féminine : Critères incontournables
- Label Jeunes Futsal : Critères incontournables

Validation de 4 projets (Minimum de points à obtenir par niveau de label)

- Projet associatif
- Projet sportif
- Projet éducatif
- Projet d'encadrement et de formation



Label FFF

La DUREE de VALIDITE

Label valable pour une durée de 3 SAISONS.

(à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label)

Attention : réaliser tous les ans l'autodiagnostic pour le suivi des clubs labélisés

Les CONDITIONS de RENOUVELLEMENT

- Demande uniquement à partir de la dernière saison de validité.
- Candidature possible à tout moment (un seul dossier par saison) pour tenter d'obtenir le niveau supérieur à celui du label déjà obtenu.



Exemple:

Ex: validation du label saison 2019-2020,

validité saison 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 (demande de renouvellement)

Les ENTENTES

Sont possibles si le club porteur peut y prétendre seul.

Minimum 10 licenciés(es) dans la catégorie concernée par l'entente pour le foot à 8 et minimum 15 licenciés(es) dans la catégorie concernée par l'entente pour le foot à 11.



Les Groupements éligibles :

Application de l'article 39 des règlements de la Ligue de Football Des Pays de la Loire. Sont concernés les Groupements des U12 aux U19, et les clubs qui bénéficient de la structuration des écoles de foot :

- ✓ Si le groupement concerne les U12 aux U19, le groupement peut bénéficier la demande de Label et réalise sa demande avec le N° d'affiliation du groupement.
- ✓ Si le groupement concerne les U14 aux U19, seuls les clubs concernés peuvent demander un Label avec leur propre N° d'affiliation et prétendent seulement au Niveau Espoir.

Prise en compte des équipes féminines en ententes et groupements féminins :

Afin de bénéficier du Label Jeunes, les clubs ayant des équipes féminines en entente ou en Groupements féminins, doivent avoir à minima un effectif de jeunes licenciées par club. Ex :

- 1 équipe U6F U9F engagée dans les plateaux soit 3 licenciées à minima par club
- 1 équipe U10F- U13F engagée dans les plateaux soit 5 licenciées à minima par club
- 1 équipe U14F U19F engagée dans les compétitions soit 6 licenciées à minima par club Les accompagnateurs vérifieront l'engagement des clubs concernés par le projet féminin.



Suspensions de label :

Article 10 – Les conditions de retrait du label

Le Label Jeunes peut être retiré aux clubs à tout moment suite à une décision prise par une commission disciplinaire d'une instance départementale, régionale voire nationale, à l'encontre d'un club et/ou d'un membre du club, quelle que soit la catégorie de pratiquant concernée (jeunes, football féminin, futsal, seniors, vétérans), durant la période de validité du Label Jeunes.

Priorités d'accompagnement des clubs par la C.R.L.J. :

- 1. Clubs nationaux et Clubs en renouvellement
- 2. Clubs en obligations pour les compétitions régionales jeunes (G et F)
- Clubs en candidature libre.

Clubs labellisés en suivi :

- 1. Réaliser l'autodiagnostic tous les ans
- 2. Vérification des critères et du projet club avec les actions menées.
- 3. Prise de contact et prise de rendez-vous si nécessaire







LA DÉMARCHE DU LABEL LE CALENDRIER 19/20

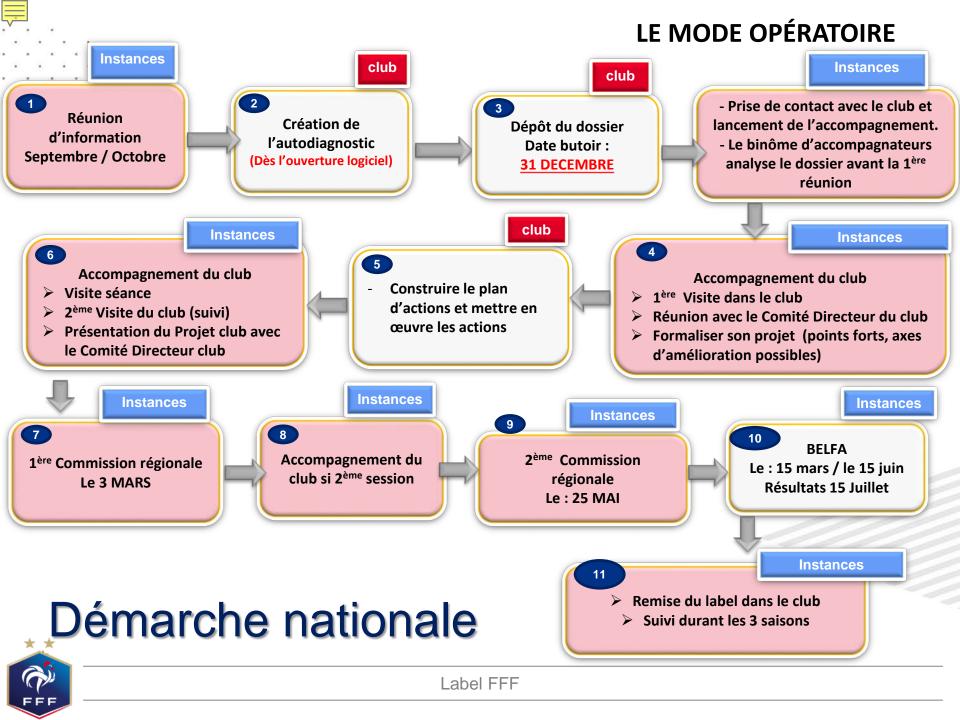


LES 5 TEMPS DE LA DÉMARCHE PROJET CLUB : ACCOMPAGNER LES CLUBS



Démarche nationale





LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE 2019-2020 LFPDL

Septembre	Réunion d'informations dans les Districts.
Septembre - Octobre	Utilisation du nouvel outil d'autodiagnostic du club (Footclubs – Projet club – lien vers Portail Bleu : portailbleuq.fff.fr/suivi_club,)
31 Décembre	Date limite de dépôt des dossiers de candidature
Du 6 au 10 Janvier	La CRLJ se réunit pour arrêter les clubs à suivre et les binômes accompagnateurs
Octobre à Février	Visites des clubs ayant déposé leur dossier (clubs nationaux)
28 février	Date limite de dépôts des documents justificatifs (clubs nationaux)
3 mars	1ère session d'examen par la CRLJ (clubs Nationaux)
15 mars	1 ^{ère} session de labellisation par le Bureau Exécutif de la LFA.
Octobre à Mai	Visites des clubs ayant déposé leur dossier (départemental et régional)
17 Mai	Date limite de dépôt des documents justificatifs
25 mai	2ème session d'examen par la CRLJ (clubs régionaux et départementaux)
Fin Mai	Le Groupe de Travail Labels présente ses conclusions au Conseil de Ligue La Ligue envoie une notification (par mail) de labellisation ou non aux clubs
15 juin	2 ^{ème} session de labellisation (Bureau Exécutif de la LFA) Les dossiers sont transmis après avis du Conseil de ligue pour examen à la Commission Fédérale de Gestion qui soumet ensuite ses propositions au Bureau Exécutif de la LFA
15 juillet	Officialisation des résultats (Bureau Exécutif de la LFA)

Label FFF

PROJET CLUB LA DEMARCHE CLUB

- Label Jeunes et Label Ecole Féminine :
 - Via Foot clubs Portail bleu
 - portailbleu.fff.fr/suivi_club
- 2. Label Futsal:
 - Via La Grille d'évaluation (fichier Excel)
- 3. Données extraites via Foot club:
 - Diaporama présentation logiciel
 - Vidéo présentation logiciel
- 4. Définir 2 référents Label :
 - Membres du Comité Directeur
 - Référent Technique
- 5. Présenter vos motivations au Label Jeunes dans le nouveau logiciel :
 - > Les valeurs du club
 - Pourquoi la labellisation dans notre club ? Et qu'est-ce que le Label peut nous apporter ?
 - Comment vous voyez vous dans 3 saisons?
- 6. Compléter les organigrammes associatifs et techniques (via Foot clubs)
- 7. Réaliser l'autodiagnostic :
 - Sauvegarder chaque projet
 - Transmettre la planification annuelle et les programmes des entrainements (horaires, lieux séances ...)
- 8. Formaliser les points forts et les axes d'amélioration par projet
- 9. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE (31 DECEMBRE)



Label F.F.F.

PROJET CLUB LA DEMARCHE CLUB DOSSIER CANDIDATURE DEPOSE

- 1. <u>Prise de contact par le Binôme accompagnateurs</u> (Elus / Membres commission et Conseiller Technique) pour planifier la 1ère visite
- 2. 1ère réunion dans le club avec le binôme: 1er bilan de l'autodiagnostic :
 - Présentation des organigrammes associatifs, techniques (à intégrer dans le logiciel avant la 1ère réunion)
 - diaporama support si besoin
 - Ressortir les points forts et les axes d'améliorations
 - Projection du plan d'action année N sur les axes d'amélioration
 - Formalisation du plan de formation (dirigeants, éducateurs, arbitres, salariés)
 - Planning des entrainements et programmation annuelle des catégories (à intégrer dans le logiciel avant la 1ère réunion)
 - Points sur les pièces justificatives à transmettre (à intégrer dans le logiciel aux dates prévues dans le calendrier)
 - Planifier la 2ème visite club à partir de Mars
- 3. <u>Observation des séances terrains par le Conseiller Technique (possibilité d'être le même jour que la 1ère visite) à minima :</u>
 - > 1 séance U7, U9
 - > 1 séance U11, U13
 - > 1 séance U15, U17, U19
- 4. 2ème visite dans le club avec le binôme (à partir de Mars) :
 - Présentation du projet club par les représentants du club (plan d'action N, N+1, N+2...):
 - √ diaporama support si besoin
 - Vérification des pièces justificatives
 - Présentation du plan de formation (N, N+1, N+2)
 - Recadrage du binôme sur des éléments manquants dans le dossier pour la labellisation



VALIDATION ET OFFICIALISATION DU NIVEAU DES LABELS

- 1. Le 28 mai 2020 au plus tard, le Groupe de Travail Label présente ses conclusions au Comité de Direction de la Ligue.
- 2. Le 29 mai 2020 au plus tard, le Comité de Direction de la Ligue établi 3 listes :
 - Liste 1 : Clubs proposés au Label en y indiquant les motifs invoqués.
 - Transmet la liste au Bureau Exécutif de la LFA
 - > Transmet l'information aux clubs concernés par messagerie officielle
 - Liste 2 : Clubs non proposés au Label en y indiquant les motifs invoqués :
 - > Transmet la décision aux clubs concernés par messagerie officielle
 - Liste 3 : Cas particuliers soumis au Bureau Exécutif de la LFA :
 - Transmet la liste au Bureau Exécutif de la LFA
 - Transmet l'information aux clubs concernés par messagerie officielle
- 3. Ces listes sont transmises au plus tard le 30 mai 2020 :
 - Le Bureau Exécutif de la LFA (à partir du 15 juin) décide sur les listes 1 et 3
 - La décision finale est notifiée aux clubs par messagerie officielle





LES CRITÈRES D'ÉVALUATION LABEL JEUNES F.F.F.



LABEL JEUNES FFF





LES CRITERES INCONTOURNABLES

	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
	- Utiliser buts fixés - Tableau d'affichage extérieur (ORGANIGRAMME + DIPLOMES EDUC + CARTE PRO + N° d'URGENCE)		
Projet	U6 à U9 = 10	U6 à U9 = 20	U6 à U9 = 20
ASSOCIATIF	U10 à U11 = 10	U10 à U11 = 20	U10 à U11 = 20
	U12 à U13 = 10	U12 à U13 = 20	U12 à U13 = 20
		U14 à U19 = 30	U14 à U19 = 45
	1 équipe U12 - U13	2 équipes U12 - U13	2 équipes U12 - U13
Projet SPORTIF Entente possible si le	1 équipe F : U6F à U11F Ou U12F à U15F ou U16F à U19F EN ATTENTE VALIDATION	1 équipe U14 - U15 à 11	1 équipe U14 - U15 à 11
club peut y prétendre seul (minimum 10		1 équipe U16 - U17 ou U18 - U19 à 11	1 équipe U16 - U17 à 11
licenciès(es) dans la catégorie concernée) pour le foot à 8 et (minimum 15 licenciés(es) dans la catégorie concernée pour le foot à 11)	Equipes Féminines : Participation à minimum à 8 plateaux	1 équipe F dans 2 catégories différentes, avec au moins 1 U6F à U11F : Soit U6F à U11F 1 U12F à U15F ou U6F à U11F et U16F à U19F EN ATTENTE VALIDATION	1 équipeU18 - U19 à 11 (ou 2 U18) 1 équipe F dans 3 catégories différentes ci-dessous : U6F à U11F Ou U12F à U15F ou U16F à U19F EN ATTENTE VALIDATION

LES CRITERES INCONTOURNABLES

À L'OBTENTION D'UN LABEL (DES 3 NIVEAUX)

(★)			
	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Projet EDUCATIF	 S'engager dans l'application du programme éducatif fédéral Rendre visible la charte d'engagement Assurer le relais des messages fédéraux Projection des actions PEF et transmission des fiches 		
Projet	1 référent programme éducatif 1 référent arbitre 1 référent sécurité 1 référent Foot féminin Formaliser un plan de formation (dirigeants, éducateurs, arbitres, salariés)		
de FORMATION de l'ENCADREMENT	1 référent Jeune titulaire du CFF1 ou CFF2	1 référent Jeune titulaire BMF	1 référent Jeune titulaire BEF
	1 module U7 ou BMF pour la catégorie U6- U7 + 1 module attesté pour chaque catégorie U8 à U13	1 module U7 ou BMF pour la catégorie U6-U7 + CFF de U9 à U19	1 module U7 ou BMF pour la catégorieU6-U7 + CFF U9 à U13 + BMF de U14 à U19

Projet ASSOCIATIF (100 pts)

Effectifs jeunes M et F

Sécurité opérationnelle

Animation du club

Effectifs encadrement M et F

Qualité des installations et des équipements

Actions de promotion et de recrutement

Espoir

50/100

Excellence

60/100

Elite



Projet SPORTIF (100 pts + 9 pts bonus)

Organisation technique et pédagogie

Participation aux rencontres sportives et normes d'entraînement

Pratiques nouvelles proposées

Augmentation du nombre point sur les observations des séances terrains : 2018-2019 : 25 Pts à 40 Pts

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite



Projet EDUCATIF (100 pts + 3pts bonus)

Structuration – organisation

Communication - promotion

Déploiement

Espoir

70/100

Excellence

70/100

Elite



Projet de FORMATION de l'ENCADREMENT (100 pts + 8 pts de bonus)

Niveau d'encadrement et fidélisation

Evaluation du plan de formation de l'encadrement

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite



LES CRITERES CUMULABLES

Sous réserve du respect des critères incontournables, voici le nombre minimum de points à atteindre par nature de projet et par niveau de label pour obtenir la

distinction.			
นเรนานแบบ.	Label Jeunes « Espoir »	Label Jeunes « Excellence »	Label Jeunes « Elite »
Projet Associatif	50	60	70
Projet Sportif	50	70	80
Projet Educatif	70	70	70
Projet de Formation de l'Encadrement	50	70	80





LES CRITÈRES D'ÉVALUATION LABEL ECOLES FEMININE DE FOOTBALL



ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL



Label EFF 25

LES CRITERES

Grille d'évaluation

Projet associatif (Incontournables)

Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage visible sur chacune des installations sportives qu'il utilise ? *	Oui OR Non = Non éligible
Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ? *	Oui OR Non = Non éligible
Effectif minimum de jeunes pratiquantes licenciées	> = 8 licenciées U6f à U13F = BRONZE > = 12 licenciées U6f à UF + 12 licenciées U12F à U19F = ARGENT > = 20 licenciées U6F à U11F + 25 licenciées U12F à U19F = OR
Quelles actions promotionnelles et/ou quels outils de communication le club met-il en place	Aucune action et/ou outils mis en place = Non éligible 1 action avec les outils de communication FFF = BRONZE 2 actions + un plan de communication définie = OR

* = nouveaux critères



Grille d'évaluation

Projet sportif (Incontournables)

Nombres d'équipes de jeunes féminines engagées identifiées	 Aucun = Non éligible À minima 1 équipe U6F à U13F = BRONZE À minima 3 équipes U6F à U19F dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe U12F à U19F = ARGENT À minima 5 équipes U6f à U19F dont au mois 2 équipes U6f à U11F et au moins 2 équipes U12F à U19F = OR
Nombre de séances d'entraînement hebdomadaires	 - Aucun = Non éligible 1 séance/semaine = BRONZE 1 séance/semaine par équipe = ARGENT 1 séance/semaine pour les U6F – U11F + 2 séances/semaine pour les U12F – U19F = OR
Engagement d'équipes féminines en football d'animation et en compétitions de jeunes	Aucun = Non éligible - 1 équipe U6F à U13F = BRONZE - 3 équipes U6F à U19F dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe U12F à U19F = ARGENT - 5 équipes U6f à U19F dont au mois 2 équipes U6f à U11F et au moins 2 équipes U12F à U19F = OR
Participation au Parcours de Performance Fédéral	Non = BRONZE Oui = OR
Le club a-t-il élaboré une programmation annuelle dans les différentes catégories U6F à U19F ?	Non = ARGENT Oui = OR
Le club organise-t-il 1 séance hebdomadaire spécifique gardienne de but ?	Non = ARGENT Oui = OR



Grille d'évaluation

Projet éducatif (Incontournables)

Le club est-il engagé dans le programme éducatif fédéral ?	Oui = OR Non = Non éligible
Le club a-t-il affiché sur son installation principale la charte d'engagement (poster) dans le programme éducatif ?	Oui = OR Non = Non éligible
Le club a-t-il affiché sur son installation principale les lois du jeu du football d'animation (affiche FFF) ?	Oui = OR Non = Non éligible
Le club met-il en place des actions dans le cadre du PEF?	Oui = OR Non = Non éligible

* = nouveaux critères





Projet de formation de l'encadrement (Incontournables)

Responsable technique Ecole Féminine	- Module attesté = BRONZE - CFF (1,2 ou 3) = ARGENT - BMF = OR
Référent PEF licencié identifié	Oui OR Non = Non éligible
Référent football féminin licencié identifié	Oui OR Non = Non éligible
Niveau d'encadrement des équipes féminines	Pas de proposition = Non éligible - À minima 1 module CFF1 ou CFF2 = BRONZE - À minima 1 CFF (1,2 ou 3) et 2 modules attestés du CFF (1,2 ou 3) = ARGENT - À minima 3 CFF (1,2 ou3) et 2 modules attestés du CFF(1,2 ou 3) = OR
Nombre de femmes licenciées identifiées dans l'encadrement de l'école féminine	Aucune = non éligible 1 = BRONZE 3 = ARGENT 5 ou + = OR



* = nouveaux critères



LES CRITÈRES D'ÉVALUATION LABEL JEUNES FUTSAL







L'intégration du Futsal au sein du projet de club





Ligue de Football des Pays de la Loire

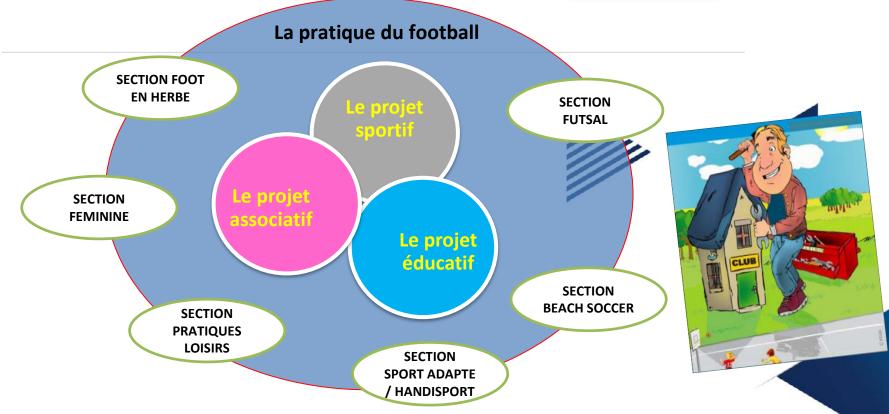


MODELISATION D'UN CLUB

Un club où les offres de pratique du football sont plurielles !



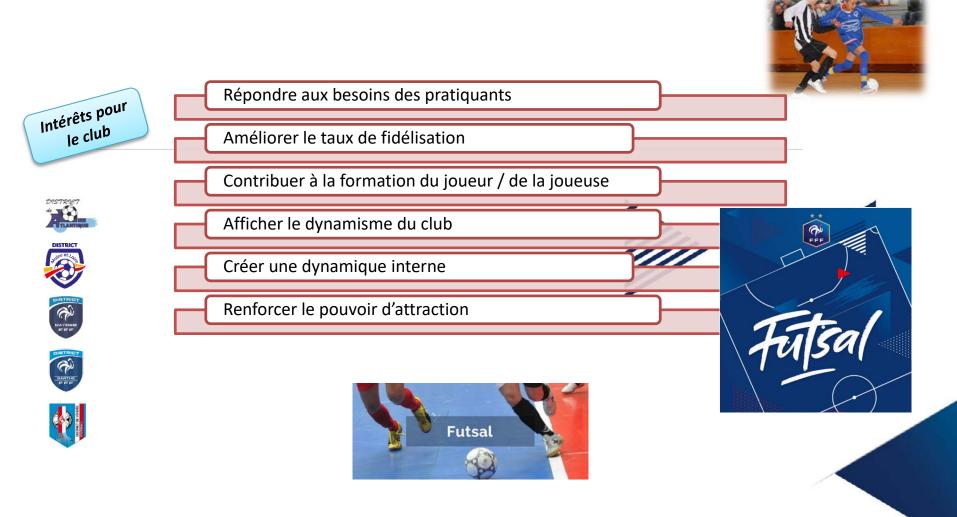








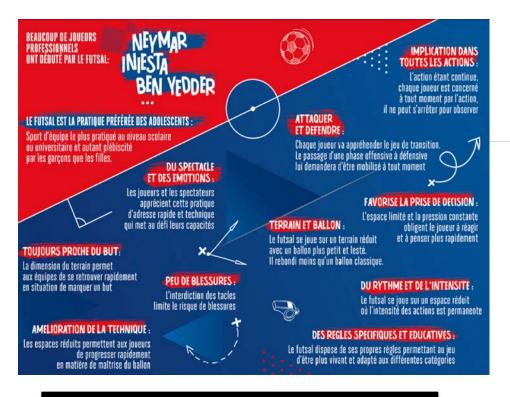
INTERETS DE L'INTEGRATION DU FUTSAL AU SEIN DU PROJET DE CLUB







INTERETS DE L'INTEGRATION DU FUTSAL AU SEIN DU PROJET DE CLUB



4 vidéos promotionnelles sur le site de la FFF :

https://www.youtube.com/watch?v=Cs_OPEiJjJ8 https://www.youtube.com/watch?v=hZqsbuJEBhA https://www.youtube.com/watch?v=-NpAvEcwgRQ https://www.youtube.com/watch?v=ONUIPHC2VOM&feature=youtu.be







DES OUTILS SPECIFIQUES









Des OFFRES DE PRATIQUES

Une FORMATION D'EDUCATEUR FUTSAL BASE







































Grille d'évaluation

Projet associatif (Incontournables)

CRITERES 2019 / 2020	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE			
Tableau d'information en extérieur sur chaque installations affichant l'organigramme du club, les diplômes et cartes professionnelles d'éducateurs et les numéros d'urgence	Х	X	Х			
Utilisation de buts fixés au sol	Sauf si buts gonflables					
Effectifs U6 U9		8	8			
Effectifs U10 U11		O	8			
Effectifs U12 U13	8	8	8			
Effectifs U14 U15			8			
Effectifs U16 U18		8	8			



Projet sportif (Incontournables)

CRITERES 2019 / 2020	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Nombre d'équipes U6 – U9 engagées		1	1
Nombre d'équipes U10 – U11 engagées		1	1
Nombre d'équipes U12 - U13 engagées	1	1	1
Nombre d'équipes U14 - U15 engagées		1	1
Nombre d'équipes U16 - U18 engagées		1	8

1 équipe = engagement dans l'offre de pratique



Projet éducatif (Incontournables)

CRITERES 2019 / 2020	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Club engagé dans le programme éducatif fédéral et en possession des différents outils mis à disposition *	X	X	X
Affichage au sein du club de la charte d'engagement (poster) dans le programme éducatif	Х	X	X
Affichage au sein du club des lois du jeu du Futsal (Format ludique → doc à créer)	X	X	X

* Classeur pédagogique – Quizz les Incollables – Fiches actions ...

2020/2021: Fiches actions PEF:

Espoir : 1 par catégorie dont 1 sur l'arbitrage

Excellence: Fiche arbitrage pour tous + 1 action: thème pour tous Elite: Fiche arbitrage pour tous + 3 actions: thème pour tous



Grille d'évaluation

Projet de formation de l'encadrement (Incontournables)

CRITERES 2019 / 2020	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
1 Référent PEF	X	X	X
1 Responsable « jeunes » certifié			
Encadrement U6-U7			
Encadrement U8-U9	1 éducateur	2 éducateurs	4 éducateurs certifiés Futsal
Encadrement U10-U11		certifiés Futsal Base	Base dotn au
Encadrement U12-U13			moins 1 au CFF4
Encadrement U14-U15			
Encadrement U16-U18			
Formailsation d'un plan de formation concernant les dirigeants, les arbitres, les éducateurs et les salariés pour les saions N, N+1 et N+2	X	X	X

Personnes obligatoirement licenciées « Technique »





INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / RENSEIGNEMENTS



Arnaud VAUCELLE CTR Développement et animation des pratiques avaucelle@lfpl.fff.fr 06.34.61.35.24











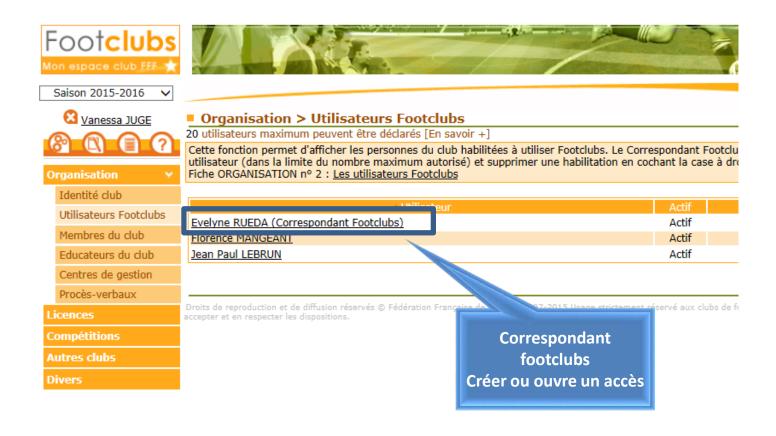


PRÉSENTATION DE L'OUTIL : FOOT CLUBS – PORTAIL BLEU





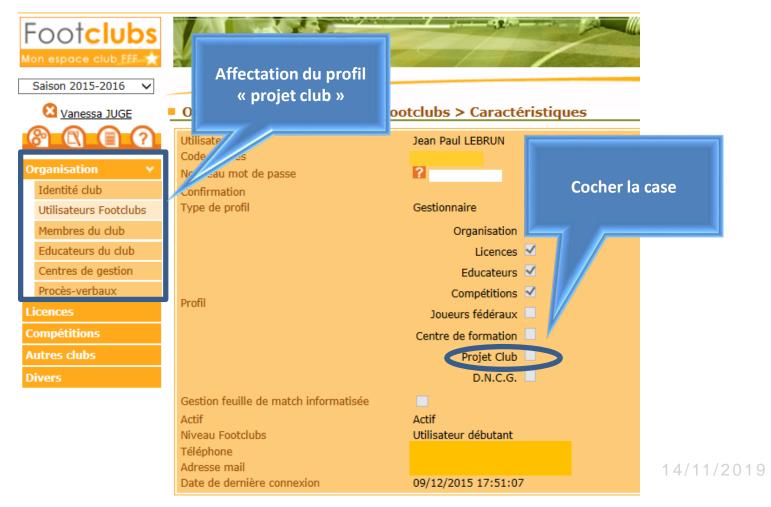
Vision du coté CLUBS - ouverture de l'accès







Vision du coté CLUBS - ouverture de l'accès



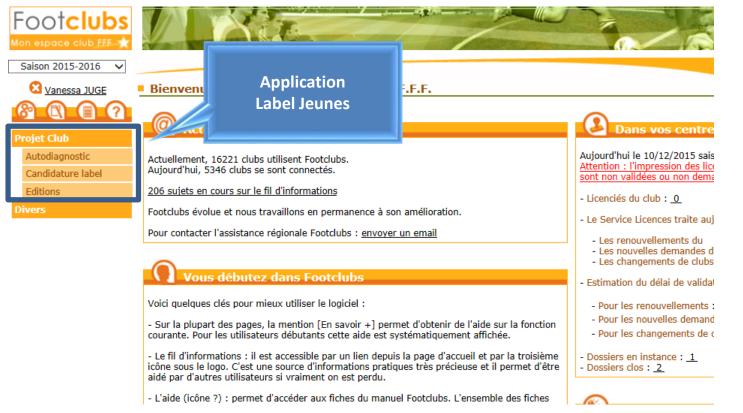








Vision du coté CLUBS - ouverture de l'accès







Vision du coté CLUBS

SUIVI DES CLUBS Saison 2019-2020 Recette LABEL2

Votre club est intéressé par une demande d'accompagnement et de structuration du projet club dans le cadre de l'obtention d'un Label FFF.

En entrant dans cette démarche, votre ligue et ses districts (élus et techniciens) s'engagent à vous rencontrer et vous guider pour développer votre projet clubs.

Pour cela, nous vous demandons de compléter votre « autodiagnostic » puis de le faire valider par votre Président et votre comité directeur afin que la démarche d'accompagnement des instances soit effective.

En fonction des caractéristiques de votre club, rendez-vous sur le ou les Label FFF visés en cliquant sur les logos ci-dessous :

LABELS









SUIVI DES CLUBS - LABEL JEUNES

Saison

2018-2019

Eff YAVIER









DISTRICT YVELINES



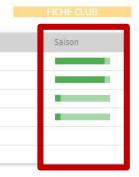
LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE

I HISTORIQUE LABEL





Saison N-2	Saison N-1
59 points / Espair	72 points / Excellence
59 points / Espair	72 points / Excellence
59 points / Espoir	72 points / Excellence
59 points / Espoir	72 points / Excellence
M DUPONT	Mme MICHEL
M. RICHARD	M ROBERT





FAIRE UN AUTODIAGNOSTIC





Vision du coté CLUBS

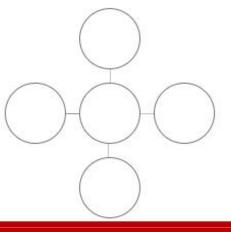




FIT XAVRE

AUTODIAGNOSTIC

Quelles sont les valeurs de votre club ?



Pourquoi voulez vous rentrer dans cette démarche de projet club ?

Comment vous voyez vous dans 3 saisons?

Haut de la page













Vision du coté CLUBS



Droits de reproduction et de diffusion réservés @ Fédération Française de Football 1997-2018 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du Site, en accepter et en respecter les dispositions





3 étapes obligatoires pour enregistrer un membre

Vision du coté CLUBS Fonction de la personne : il faut choisir un titre dans la liste déroulante, saisir la date de prise d'effet et éventuellement le numéro de la personne si vous le connaissez.



Recherche de personne : si le numéro de personne n'est pas saisi, il faut indiquer son nom, son prénom. Si cette personne n'a jamais eu une activité dans le club, il faut préciser aussi sa date de naissance et son lieu de naissance. Une liste de personnes répondant à ces critères est affichée et il faut cocher la case de celle qui est correcte. Si aucune personne n'est retrouvée ou ne semble correspondre parfaitement, vous devez soit faire

Précedent pour changer les critères, soit cocher la case Nouvelle personne si elle est proposée pour saisir ses coordonnées et la créer.

Coordonnées de la personne : les informations affichées doivent être contrôlées et complétées pour être assuré de disposer de données totalement à jour.

Une fois terminé, il faut Valider pour enregistrer la saisie. Le bouton Abandonner permet d'interrompre à tout moment la saisie.

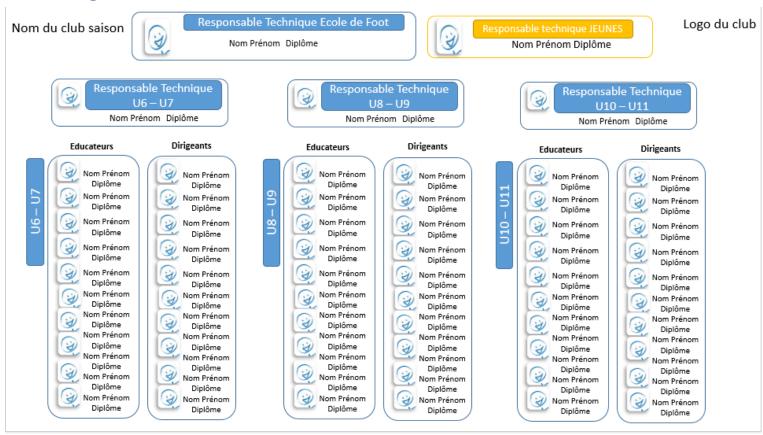
La saisie d'un nouveau membre de club, quel qu'il soit, n'engendre en aucun cas une demande de licence.





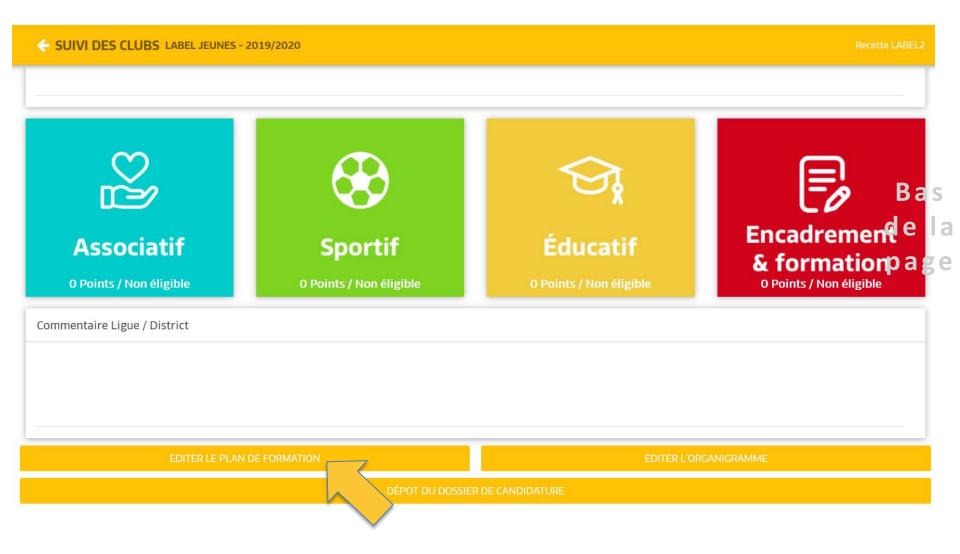


Exemple de résultat











Exemple Plan de formation

	NOM Prénom	Type de licence	AGE	Ancienneté au club (année de prise de 1ere licence)	Responsabili é ou catégori entrainée cette saison année N	Responsabilit é ou catégorie entrainée Année N+1	Responsabilit é ou catégorie entrainée Année N+2	Responsabili é ou catégorie entrainée Année N+3										
	0				Responsable catégorie :U6 - U7				Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
-	0				U6 - U7Equipe				Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
-	0				U6 - U7Equipe				Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
E	0				U6 - U7Equipe				Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
0	0				U6 - U7Equipe				Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
7										Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut







Recette LABEL2



Associatif

O Points / Non éligible



Sportif

O Points / Non éligible



Éducatif

o Points / Non eligible



Commentaire Ligue / District

Bas

page

EDITER LE PLAN DE FORMATION

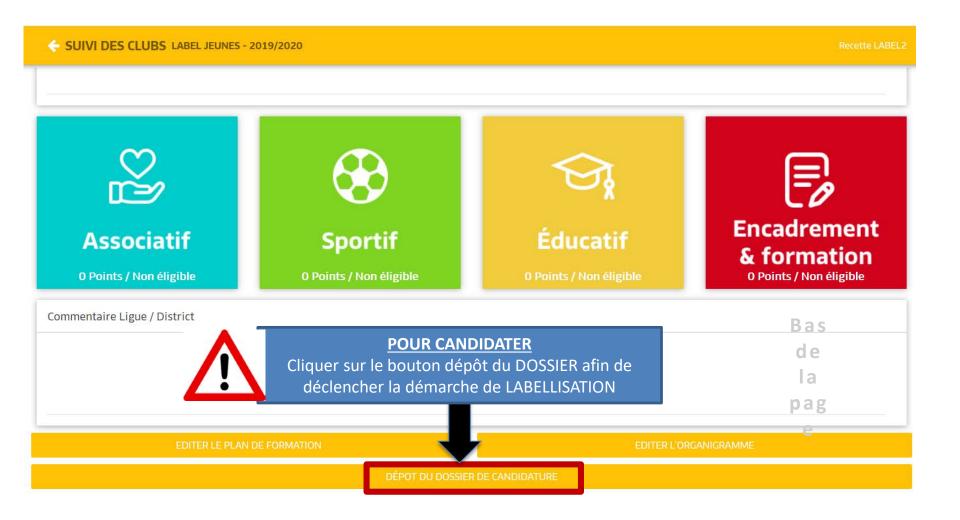
EDITER L'ORGANIGRAMME

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE



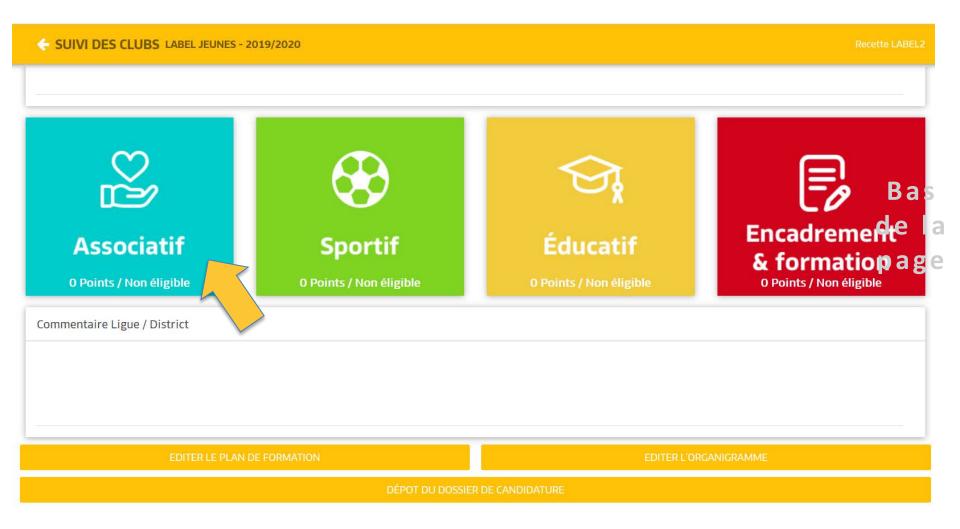












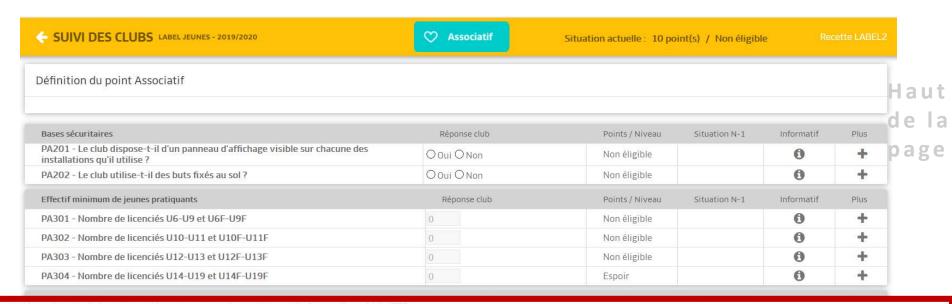




SUIVI DES CLUBS LABEL JEUNES - 2019/2020	○ Associatif	Situation actuelle: 10 pc	int(s) / Non éligible			
Définition du point Associatif						
Bases sécuritaires	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus	
PA201 - Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage visible sur chacune des installations qu'il utilise ?	O Oui O Non	Non éligible		0	+	
PA202 - Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ?	O Oui O Non	Non éligible		0	>+	
Effectif minimum de jeunes pratiquants	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Inform	Plus	
PA301 - Nombre de licenciés U6-U9 et U6F-U9F	0	Non éligible		0	1	
PA302 - Nombre de licenciés U10-U11 et U10F-U11F	0	Non éligible		0	+	
PA303 - Nombre de licenciés U12-U13 et U12F-U13F	0	Non éligible		0	+	
PA304 - Nombre de licenciés U14-U19 et U14F-U19F	0	Espoir		0	+	
Effectifs jeunes	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus	
PA401 - Pourcentage de licenciés U6-U11 et U6F-U11F	0	0 / 2		0	+	
PA402 - Pourcentage de licenciés U12-U15 et U12F-U15F	0	0 / 2		0	+	
PA403 - Pourcentage de licenciés U16-U19 et U16F-U19F	0	0/2		0	+	
PA404 - Pourcentage de licenciées U6F-U13F	0	0 / 2.5		0	+	
PA405 - Nombre de licenciées U14F-U19F	0	0 / 1.5		0	+	
PA406 - Pourcentage de licences 'Mutation' U7-U11 et U7F-U11F	0	2/2		0	+	
PA407 - Pourcentage de licences 'Mutation' U12-U15 et U12F-U15F	0	2/2		0	+	
PA408 - Pourcentage de licences 'Mutation' U16-U19 et U16F-U19F	0	2/2		0	+	
DAMOR - Taux de fidélisation des licenciés HE-1110 et HEE-1110E de la saison NI-1	0	0/2		A	-	







Cette donnée générée automatiquement par le système d'information de la FFF

- Pour le niveau Bronze, le nombre de licences U6F à U13F Libres et Futsal éditées doit être au moins supérieur ou égal à 8.
- Pour le niveau Argent, le nombre de licences U6F à U11F Libres et Futsal éditées doit être au moins supérieur ou égal à 12, et le nombre de licences U12F à U19F Libres et Futsal éditées doit être au moins supérieur ou égal à 12.
- Pour le niveau Or, le nombre de licences U6F à U11F éditées doit être supérieur ou égal à 20, et le nombre de licences U12F à U19F Libres et Futsal éditées doit être au moins supérieur ou égal à 25.

			/	/	,
PA408 - Pourcentage de licences 'Mutation' U16-U19 et U16F-U19F	0	2/2	0	+	
22 122 27 W S 198 N W N N D D DE WES A SERVICES N N N N N N	8	2.12			



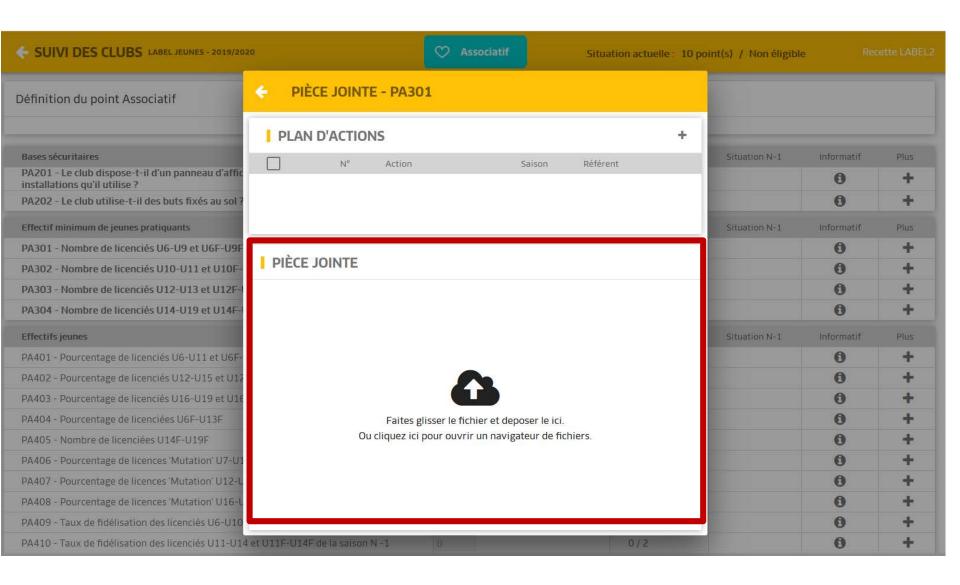


SUIVI DES CLUBS LABEL JEUNES - 2019/2020		Situation actuelle: 10 po	int(s) / Non éligib	e Re	
Définition du point Associatif					
Bases sécuritaires	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA201 - Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage visible sur chacune des installations qu'il utilise ?	O Oui O Non	Non éligible		0	+
PA202 - Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ?	O Oui O Non	Non éligible		0	+
Effectif minimum de jeunes pratiquants	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA301 - Nombre de licenciés U6-U9 et U6F-U9F	0	Non éligible		0	+
PA302 - Nombre de licenciés U10-U11 et U10F-U11F	0	Non éligible		0	+
PA303 - Nombre de licenciés U12-U13 et U12F-U13F	0	Non éligible		0	+
PA304 - Nombre de licenciés U14-U19 et U14F-U19F	0	Espoir			+
Effectifs jeunes	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA401 - Pourcentage de licenciés U6-U11 et U6F-U11F	0	0/2		0	+
PA402 - Pourcentage de licenciés U12-U15 et U12F-U15F	0	0/2		0	+
PA403 - Pourcentage de licenciés U16-U19 et U16F-U19F	0	0/2		0	+
PA404 - Pourcentage de licenciées U6F-U13F	0	0 / 2.5		0	+
PA405 - Nombre de licenciées U14F-U19F	0	0 / 1.5		0	+
PA406 - Pourcentage de licences 'Mutation' U7-U11 et U7F-U11F	0	2/2		0	+
PA407 - Pourcentage de licences 'Mutation' U12-U15 et U12F-U15F	0	2 / 2		0	+
PA408 - Pourcentage de licences 'Mutation' U16-U19 et U16F-U19F	0	2/2		6	+



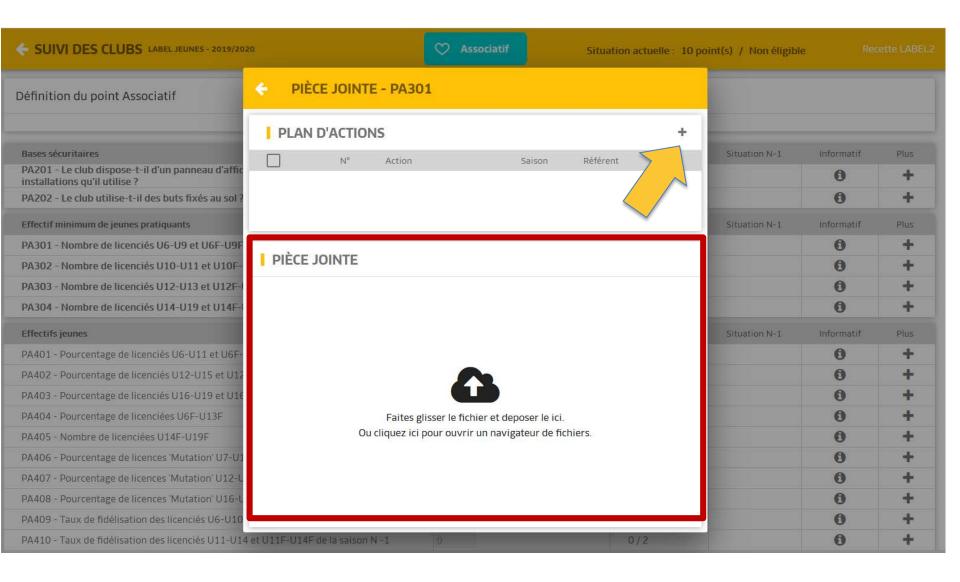
DAMOR - Taux do fidélication des licenciés LIG-LI10 et LIGE-LI10E de la saison NI-1





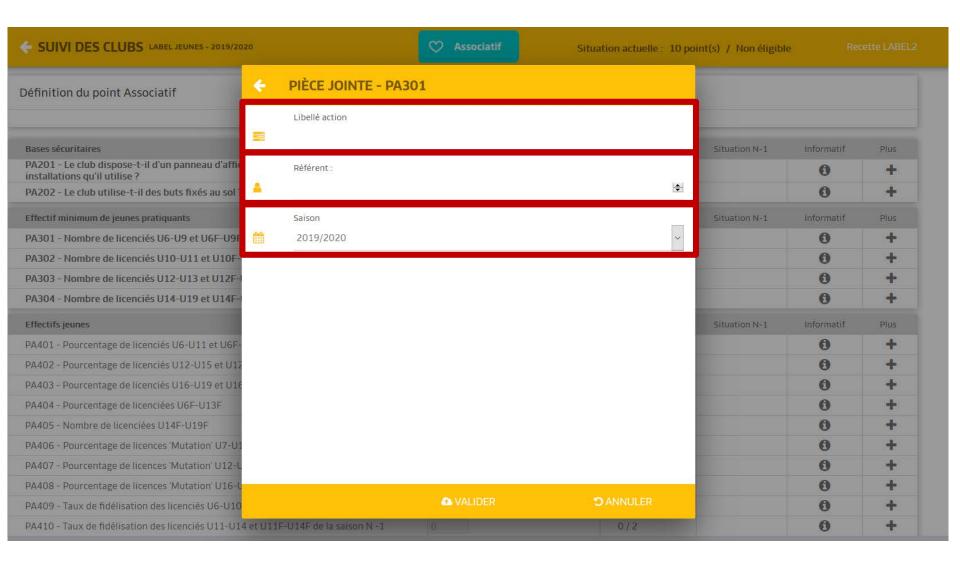














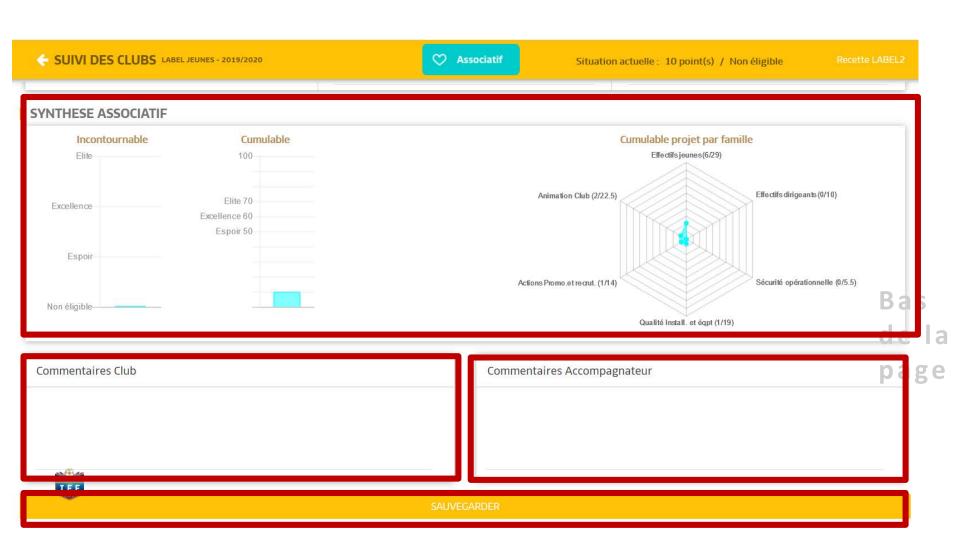


SUIVI DES CLUBS LABEL JEUNES - 2019/2020	♥ Assoc	ciatif Situatio	Situation actuelle : 10 point(s) / Non éligible		
PA908 - Participation des arbitres à la vie des clubs	O Oui O N	on	0/1		+
Famille	Points forts		Points à améliorer		
Bases sécuritaires					
Effectif minimum de jeunes pratiquants	=				
Effectifs jeunes					
Effectifs dirigeants					
Sécurité opérationnelle					

Bas de la page











SUIVI DES CLUBS LABEL JEUNES - 2019/2020

Recette LABELZ









HISTORIQUE LABEL

EI/CEE CLUB

Critères	Saison N-2	Saison N-1	Saison
Associatif		28 points / Elite	Non éligible
Sportif	18	9 points / Non éligible	Non éligible
Educatif	i e	0 points / Non éligible	Non éligible
Encadrement et Formation	150	0 points / Non éligible	Non éligible
Référent du projet club	Pas de candidature		
Ligue / District	Pas de candidature	David SANTOS	Aucun accompagnateur affecté!

AUTODIAGNOSTIC





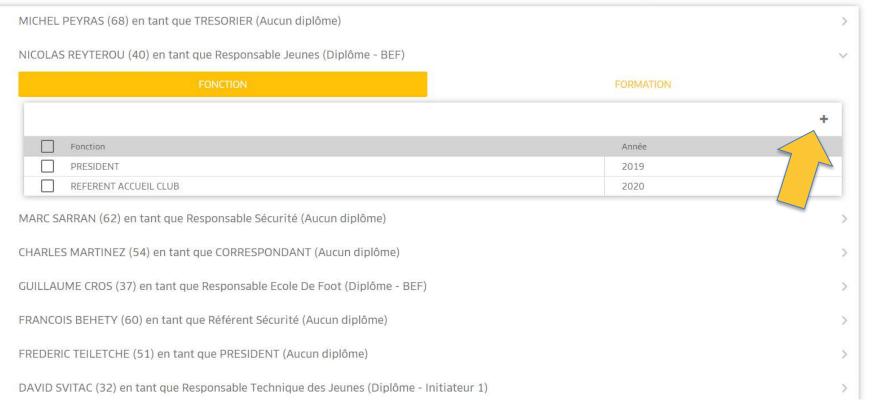
PLAN DE FORMATION



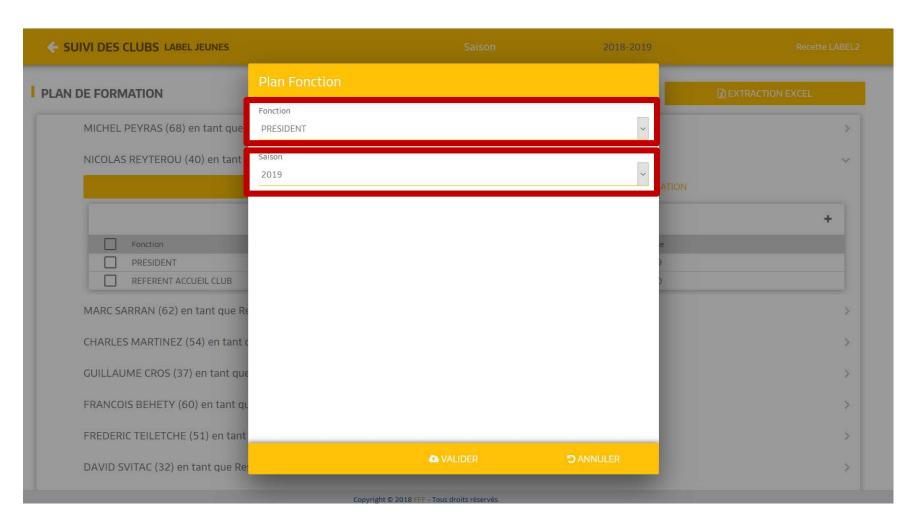
MICHEL PEYRAS (68) en tant que TRESORIER (Aucun diplôme)	>	
NICOLAS REYTEROU (40) en tant que Responsable Jeunes (Diplôme - B	>	
MARC SARRAN (62) en tant que Responsable Sécurité (Aucun diplôme)	>	
CHARLES MARTINEZ (54) en tant que CORRESPONDANT (Aucun diplôme)	>	
GUILLAUME CROS (37) en tant que Responsable Ecole De Foot (Diplôme - BEF)	>	
FRANCOIS BEHETY (60) en tant que Référent Sécurité (Aucun diplôme)	>	
FREDERIC TEILETCHE (51) en tant que PRESIDENT (Aucun diplôme)	>	
DAVID SVITAC (32) en tant que Responsable Technique des Jeunes (Diplôme - Initiateur 1)	>	
JACQUES CROS (59) en tant que Correspondant Compétitions Nationales (Aucun diplôme)	>	
HENRI OLAZCUAGA (49) en tant que Responsable Technique (Diplôme - DEF)	>	
IEDONAE EDAGGA (24) tt		



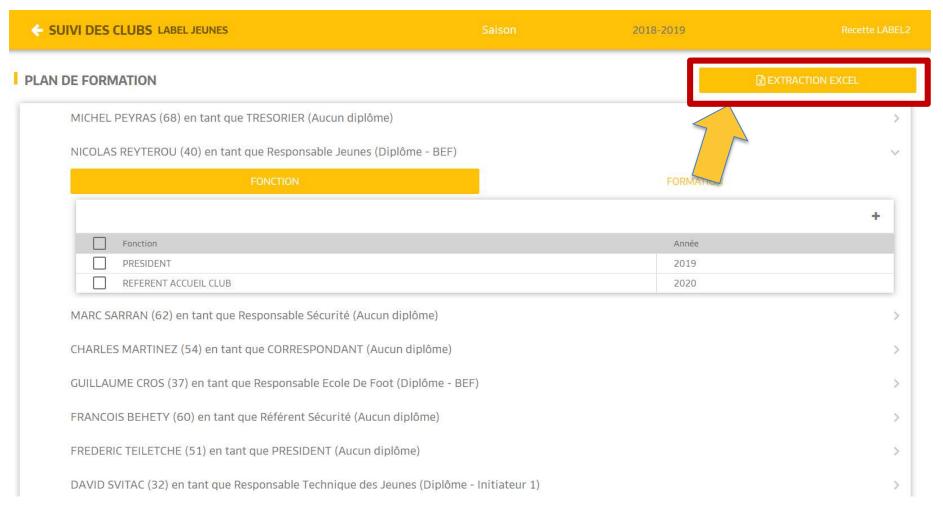
PLAN DE FORMATION





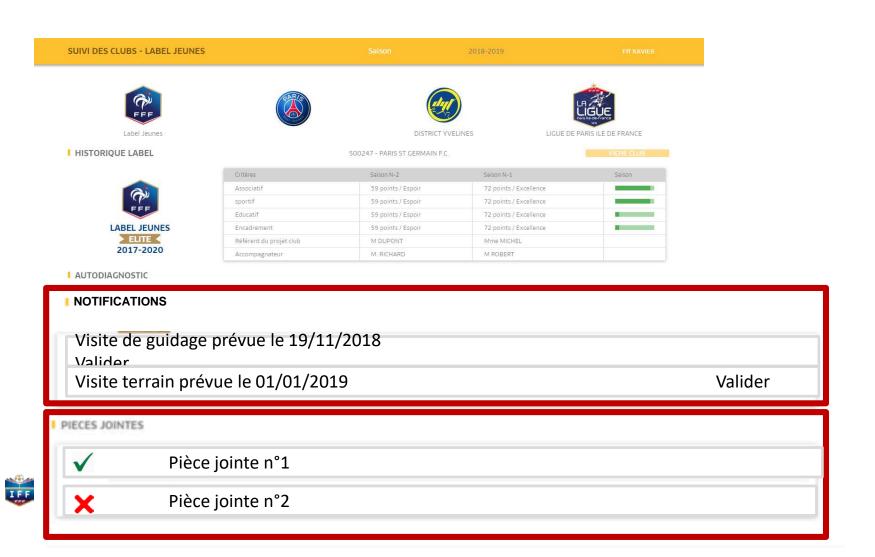


















LA VALORISATION



Label FFF

LES SUPPORTS DE VALORISATION

La Fédération met à disposition des clubs des outils permettant aux clubs de valoriser leur label tout au long de sa période de validité.

- <u>Les diplômes</u>: supports personnalisés et millésimés
- **Les plaques** : supports millésimés
- Les dotations: kit composé a minima de ballons, de chasubles et de vestes de pluie Nike, distribué une seule fois lors de la première attribution du label ou de son renouvellement
- Un kit de communication : possibilité pour les clubs d'exploiter la charte graphique et les logos fournis par la FFF
- <u>Une cérémonie de remise</u>: en présence de tous les acteurs (club, centre de gestion, mairie...)



LABEL JEUNES FFF

CRÉDIT AGRICOLE







ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL





LES CONTACTS



CONTACTS



C.T.R Développement des pratiques Lydie CHARRIER Icharrier@lfpl.fff.fr



C.T.R Développement des pratiques Arnaud VAUCELLE avaucelle@lfpl.fff.fr



Assistante ETR Aurélia PINEAU apineau@lfpl.fff.fr



C.T.D.A.P 44 Rudolph BLANCHARD rblanchard@foot44.fff.fr



C.T.D.A.P 44 Thomas REGENT tregent@foot44.fff.fr



C.T.D. D.A.P 44 Sébastien CORNUALT scornuault@foot44.fff.fr



C.T.D. D. A.P 72 Meddy CHAUVINEAU mchauvineau@foot72.fff.fr



C.T.D.A.P 53
Mathieu AIRAULT
mairault@foot53.fff.fr



C.T.D.A.P 49 Arnaud MAINDROU amaindrou@foot49.fff.fr



C.T.D.A.P 49 François LECOQ flecoq@foot49.fff.fr



Educatrice 49 Alexandra CHIRON achiron@foot49.fff.fr



C.T.D.A.P 85
Bastien PASQUEREAU
bpasquereau@foot85.fff.fr



C.T.D.A.P 85 Adrien REMAUD aremaud@foot85.fff.fr



Educatrice 85 Coralie BELIN cbelin@foot85.fff.fr



Label FFF 76





QUESTIONS DIVERSES







IL N'Y A PAS D'ASCENSEUR POUR LA REUSSITE. IL FAUT PRENDRE L'ESCALIER.

Franck Nicolas (conférencier professionnel, expert du leadership et de la performance des entreprises)

LE LABEL N'EST QUE LA CERISE SUR LE GATEAU, NOTRE OBJECTIF EST D'AIDER LE CLUB A CONSTRUIRE SON PROJET CLUB.

